Inscription Randonnée équestre

Eurocheval 09 au 11 juillet 2027 | Offenbourg

Chers cavaliers et meneurs de randonnée, chers passionnés d'équitation d'extérieure,

À l'occasion de l'eurocheval 2027, nous vous invitons chaleureusement à participer au Rallye en étoile international à cheval et en attelage à destination d'Offenburg.

La destination est l'eurocheval, l'un des salons équestres les plus grands et les plus renommés d'Allemagne. Ce rallye en étoile offre l'opportunité unique de faire du voyage vers le salon une expérience inoubliable avec votre cheval ou votre attelage, tout en incarnant pleinement l'esprit du tourisme équestre.

L'itinéraire et la distance sont à la libre discrétion de chaque participant. La distance parcourue doit toutefois correspondre au minimum à une journée de randonnée à cheval ou en attelage pour être considérée comme telle. Nous comptons sur votre responsabilité pour évaluer correctement la condition physique et les capacités de vos chevaux.

L'hébergement est possible sur la zone de camping du salon. Des emplacements pour tentes ainsi que pour caravanes et camping-cars y sont disponibles. Des installations sanitaires avec douches et toilettes sont prévues sur place.
Alternativement, des couchettes peuvent être réservées dans les haltes du Parc Expo Offenburg.
L'hébergement en hôtel doit être organisé et réglé directement par les participants.

Les chevaux seront logés dans des boxes sur le site du salon.
L'accès au site du salon est strictement interdit sans engagement préalable.

euro cheval

SHOWTIME!
Chevaux, salon,émotions.
9 au 11 juillet 2027

Sommaire

1. Objectif de la randonnée équestre
- 1.1 Objectif et localisation
- 1.2 Adresse de destination
- 1.3 Arrivée et planification de l'itinéraire

2. Départ du Rallye en étoile
- 2.1 Planification et élaboration du parcours
- 2.2 Choix d'un point de départ approprié

3. Justificatif d'itinéraire
- 3.1 Obligation de justification
- 3.2 Enregistrement numérique
- 3.3 Applications Outdoor pour smartphones
- 3.4 Appareils GPS et montres connectées
- 3.5 Soumission du justificatif
- 3.6 Justificatif alternatif
- 3.7 Recommandations pour l'enregistrement

4. Hébergement des chevaux
- 4.1 Hébergement en boxes
- 4.2 Paddock et pâturages
- 4.3 Interdiction d'enclos personnels

5. Stationnement des attelages / véhicules d'accompagnement
- 5.1 Emplacements pour voitures d'attelage
- 5.2 Véhicules tracteurs et vans/remorques

6. Restauration
- 6.1 Restauration à la cantine des cavaliers

7. Soins et entretien des chevaux
- 7.1 Inclus dans les frais d'engagement
- 7.2 Ravitaillement supplémentaire à prévoir ou disponible
- 7.3 Matériel de pansement et d'écurie
- 7.4 Alimentation et abreuvement
- 7.5 Soins aux chevaux et maréchalerie
- 7.6 Exercice des chevaux
- 7.7 Soins vétérinaires
- 7.8 Conséquences en cas de non-respect

8. Conditions préalables et de participation
- 8.1 Assurance responsabilité civile
- 8.2 Vaccination
- 8.3 Certificat sanitaire
- 8.4 Attestation vétérinaire du statut vaccinal et maladies non transmissibles
- 8.5 Participants étrangers
- 8.6 Équipement
- 8.7 Contrôle vétérinaire
- 8.8 Cavaliers / Meneurs
- 8.9 Responsabilité et dommages
- 8.10 Chiens

9. Inscription et frais d'engagement
- 9.1 Clôture des inscriptions et nombre de places
- 9.2 Inscription
- 9.3 Appel de paiement et engagement
- 9.4 Formulary / Imprimés
- 9.5 Non-participation et remboursement
- 9.6 Accès au site du salon

10. Déroulement du programme
- 10.1 Vendredi 09 juillet 2027
- 10.2 Samedi 10 juillet 2027
- 10.3 Dimanche 11 juillet 2027

11. Informations complémentaires
- 11.1 Météo
- 11.2 Nombre de participants
- 11.3 Exercice et sorties
- 11.4 Gala-Shows

12. Contact
- 12.1 E-mail

1. Objectif de la randonnée équestre

1.1 Objectif et localisation

- L'arrivée du rallye en étoile à cheval / en attelage est la eurocheval / Messe Offenburg-Ortenau GmbH. Offenburg se situe dans la région de l'Ortenau, à l'ouest du Bade-Wurtemberg, au bord de la Forêt-Noire.

1.2 Adresse de destination

- L'adresse exacte est :
- Messe Offenburg-Ortenau GmbH, Schutterwälder Straße 3, 77656 Offenburg, Allemagne

1.3 Arrivée et planification de l'itinéraire

- Le trajet jusqu'au Parc Expo Offenburg s'effectue sous la propre responsabilité des participants. La planification de l'itinéraire ainsi que le choix des étapes de repos et d'hébergement durant le voyage incombent entièrement aux participants.

2. Départ de la randonnée équestre

2.1 Planification et élaboration du parcours

- La planification et l'élaboration du parcours sont réalisées sous la responsabilité individuelle des participants.

2.2 Choix d'un point de départ approprié

- Les participants ne pouvant pas partir directement de leur écurie habituelle sont autorisés à choisir un point de départ approprié plus proche de la destination.

3. Justificatif d'itinéraire

3.1 Obligation de justification

- L'itinéraire parcouru doit être prouvé par un justificatif d'itinéraire. Celui-ci doit être remis lors de l'arrivée le vendredi ou le samedi (voir point 10 « Déroulement du programme »).

3.2 Enregistrement numérique

- En règle générale, la preuve peut être apportée numériquement via un enregistrement GPS. Les options courantes sont :

3.3 Applications Outdoor pour smartphones

- Applications Outdoor pour smartphone : par ex. Komoot, Outdooractive, OsmAnd ou Strava. Toutes permettent d'enregistrer le parcours par GPS.

3.4 Appareils GPS et montres connectées

- Appareils GPS et montres connectées : par ex. Garmin, Wahoo ou Suunto, avec leur plateforme associée (par ex. Garmin Connect).

3.5 Soumission du justificatif

- Justificatif : Export sous forme de fichier GPX ou capture d'écran/PDF de l'enregistrement avec la date, le lieu de départ et d'arrivée ainsi que la distance, à remettre à l'arrivée au bureau des exposants / Check-In.

3.6 Justificatif alternatif

- En alternative : un justificatif manuscrit accompagné d'un extrait de carte et de l'indication des étapes d'hébergement.

3.7 Recommandations pour l'enregistrement

- Nous recommandons de tester l'enregistrement avant le départ, de veiller à ce que la batterie soit suffisamment chargée et de télécharger des cartes hors ligne si nécessaire. Le justificatif doit attester d'au moins une étape journalière.

4. Hébergement des chevaux

4.1 Hébergement en boxes

- Les chevaux seront logés dans des boxes conformes aux normes FEI, installés sous des structures démontables (tentes-écuries) ou dans les halles d'exposition.

4.2 Paddock et pâturages

- Des paddocks et des pâturages ne pourront malheureusement pas être mis à disposition.

4.3 Interdiction d'enclos personnels

- L'installation individuelle de paddocks, de clôtures mobiles ou de tout autre enclos sur le site du salon est strictement interdite. Pour des raisons de sécurité et d'organisation, les chevaux doivent impérativement séjourner dans les boxes attribués par l'organisateur. Les instructions du personnel des écuries doivent être strictement respectées.

5. Stationnement des attelages / Véhicules d'accompagnement

5.1 Emplacements pour voitures d'attelage

- Sur réservation préalable, un nombre limité d'emplacements pour les voitures d'attelage est disponible dans le Parc Expo Offenburg.

5.2 Véhicules tracteurs et vans/remorques

- Les véhicules tracteurs et les remorques pour chevaux doivent être garés sur les parkings désignés du salon. Les tickets de parking peuvent être réservés directement lors de l'inscription/engagement.

6. Restauration

6.1 Restauration à la cantine des cavaliers

- Un forfait restauration payant peut être réservé à l'avance, incluant le petit-déjeuner, le déjeuner, le dîner ainsi que des boissons non alcoolisées à la cantine des cavaliers.
- De plus amples informations vous seront transmises après réception de votre engagement.

7. Soins et entretien des chevaux

7.1 Inclus dans les frais d'engagement

- Sont inclus dans les frais d'engagement :
- La première litière
- Une balle de foin

7.2 Ravitaillement supplémentaire à prévoir ou disponible

- La nourriture concentrée doit être apportée par vos soins. Du foin ou de la litière supplémentaire peuvent être achetés sur place.

7.3 Matériel de pansement et d'écurie

- Le matériel de soin pour le cheval et le box, ainsi que le licol d'écurie et la longe, doivent être apportés par chaque participant.

7.4 Alimentation et abreuvement

- Les participants doivent veiller à l'approvisionnement suffisant et adapté en nourriture et en eau pour leurs chevaux pendant toute la durée de l'événement.

7.5 Soins aux chevaux et maréchalerie

- Les chevaux doivent être entretenus selon les règles de l'art équestre. Cela comprend notamment un entretien régulier et adapté des sabots. La manipulation et les soins doivent garantir le bien-être, la santé et la sécurité de l'animal. Le box attribué doit être entretenu et curé régulièrement par les participants et maintenu dans un état propre et ordonné.

7.6 Exercice des chevaux

- Les chevaux doivent bénéficier d'un exercice suffisant et adapté pendant leur séjour sur le site du salon. Les zones et installations prévues à cet effet doivent être utilisées. Les sorties à l'extérieur du site se font sous la propre responsabilité du cavalier/meneur.

7.7 Soins vétérinaires

- Les participants sont responsables du maintien en bonne santé de leurs chevaux. En cas de maladie, de blessure ou de toute autre anomalie de santé, un vétérinaire doit être consulté à temps. Les instructions du vétérinaire de contrôle ou de soins doivent être appliquées.

7.8 Conséquences en cas de non-respect

- Le non-respect de ces exigences peut entraîner l'exclusion de l'événement.

8. Conditions préalables et de participation

8.1 Assurance responsabilité civile

- Les chevaux participants doivent être couverts par une assurance responsabilité civile, être en bonne santé, exempts de maladies contagieuses et être âgés d'au moins cinq ans.
- Une attestation d'assurance responsabilité civile doit être présentée sur demande.

8.2 Vaccination

- La vaccination contre la grippe équine est obligatoire.
- Une fois la primovaccination terminée, un rappel annuel minimum est exigé.
- La dernière injection de vaccin contre la grippe ne doit pas remonter à plus de 11 mois au moment de l'arrivée.
- Après la primovaccination, un délai minimal de 28 jours (4 semaines) doit être respecté entre la deuxième injection et le début de l'événement.
- Après un rappel, un délai d'au moins 7 jours doit être respecté entre la date de vaccination et le début de l'événement.
- Les vaccinations contre le tétanos et la rhinopneumonie équine (EHV) sont vivement recommandées.
- Le statut vaccinal doit être justifié par l'attestation vétérinaire conformément au point 8.4.
- Tout cheval ne disposant pas des vaccins obligatoires valides se verra refuser l'accès au site.

8.3 Certificat sanitaire

- Un certificat sanitaire délivré par le service vétérinaire officiel compétent est également requis. Un modèle vous sera envoyé après la clôture des inscriptions et l'acceptation de l'engagement.
- Ce certificat ne doit en principe pas dater de plus de 10 jours lors de l'arrivée. Si cela est impossible en raison de la longueur du parcours, un certificat sanitaire spécial étendu peut être demandé auprès du service vétérinaire compétent.

8.4 Attestation vétérinaire du statut vaccinal et maladies non transmissibles

- En outre, une attestation du vétérinaire traitant doit être présentée, certifiant :
- Le statut vaccinal actuel du cheval,
- Qu'au moment de l'examen, aucun signe de maladie contagieuse non soumise à déclaration obligatoire n'a été détecté,
- Notamment qu'aucun cas de gourme n'a été constaté dans l'écurie d'origine au cours des six derniers mois, et qu'aucun cas suspect n'est connu.
- Le certificat sanitaire du service vétérinaire officiel ainsi que l'attestation du vétérinaire traitant doivent être transmis à l'avance par e-mail et présentés en original au plus tard à l'arrivée. Les formulaires correspondants seront envoyés aux participants après la clôture des inscriptions.

8.5 Participants étrangers

- Pour les participants étrangers, les documents TRACES requis ainsi que, le cas échéant, les autres dispositions vétérinaires du pays d'origine et de la République fédérale d'Allemagne doivent être respectés et présentés.

8.6 Équipement

- L'équipement utilisé doit être adapté au cheval et convenir à une randonnée équestre ou un voyage en attelage de plusieurs jours.
- Conformément aux principes de la Fédération Équestre Allemande (FN), la bride, le harnais et les autres équipements doivent être utilisés de manière conforme, appropriée et dans le respect du bien-être animal, et être adaptés au niveau de dressage et aux conditions physiques du cheval.
- Lors du contrôle d'entrée, les frictions, points de pression, blessures, gonflements ou autres atteintes liés à l'équipement seront scrupuleusement documentés.

8.7 Contrôle vétérinaire

- À l'arrivée sur le site du salon, un contrôle vétérinaire sera effectué.
- Ce contrôle portera sur l'état de santé général, l'absence de boiterie ainsi que l'état des sabots et de la ferrure. Les sabots doivent être bien entretenus, solides et sûrs. Des ferrures mobiles, endommagées ou inadaptées à la distance parcourue pourront faire l'objet de réserves.
- Les chevaux ne disposant pas des justificatifs sanitaires requis ou n'ayant pas satisfait au contrôle vétérinaire ne seront pas admis sur le site.
- Si des défauts sont constatés lors du contrôle vétérinaire ou de l'équipement, l'organisateur peut imposer des prescriptions, ordonner un contre-contrôle ou exclure le participant du classement. En cas de doute, le vétérinaire contrôleur tranche. La décision du vétérinaire est définitive.

8.8 Cavaliers et Meneurs

- Le port d'un casque d'équitation conforme aux normes de sécurité en vigueur est fortement recommandé. Le port du casque est obligatoire pour les enfants et les mineurs de moins de 18 ans.
- Les mineurs ne peuvent participer que sous la surveillance d'un représentant légal ou d'une personne majeure mandatée par celui-ci. L'autorisation parentale doit être présentée lors de l'inscription.
- Les instructions de l'organisateur et de son personnel doivent être suivies sans réserve.
- Les participants restent les gardiens de l'animal au sens du § 834 du BGB (Code civil allemand) pendant toute la durée de l'événement.

8.9 Responsabilité et dommages

- La participation se fait aux risques et périls des participants.
- Le participant dégage l'organisateur de toute responsabilité concernant les dommages matériels et financiers, sauf si ceux-ci sont causés par une faute intentionnelle ou une négligence grave de l'organisateur ou de ses préposés.
- La souscription d'une assurance individuelle accidents est recommandée.
- Aucune garde n'est assurée pour les animaux, véhicules ou objets personnels apportés.

8.10 Chiens

- Les chiens doivent être tenus en laisse pendant toute la durée de l'événement.
- Le carnet de santé/vaccination doit être apporté.
- L'hébergement des chiens dans les couchettes des halles d'exposition n'est pas autorisé.
- Les réglementations légales en vigueur dans le Land de Bade-Wurtemberg ainsi que les dispositions municipales de la ville d'Offenburg s'appliquent.
- Les propriétaires de chiens sont seuls responsables du respect de toutes les prescriptions relatives à la protection des animaux, à l'ordre public et à la réglementation vétérinaire.
- Les participants venant de l'étranger doivent respecter les conditions d'entrée en vigueur pour les chiens en Allemagne. Il convient notamment de se munir des vaccinations requises, de la clarification d'identification (puce électronique) ainsi que des passeports européens pour animaux de compagnie ou certificats sanitaires correspondants, et de les présenter sur demande.

9. Inscription et frais d'engagement

9.1 Inscription

- L'inscription s'effectue par la soumission du formulaire d'engagement dans les délais impartis.

9.2 Clôture des inscriptions et nombre de places

- La date limite d'inscription est fixée au 30 avril 2027. Le nombre de places est limité.

9.3 Appel de paiement et engagement

- Après réception de l'engagement et à la clôture des inscriptions, les participants recevront une demande de paiement pour les frais d'engagement ainsi que pour les prestations annexes éventuellement réservées. L'engagement ne devient définitif et valide qu'après réception de la totalité du paiement.

9.4 Formulaires

- Les formulaires pour le certificat sanitaire du service vétérinaire officiel ainsi que l'attestation vétérinaire de vaccination et de santé seront envoyés après acceptation de l'engagement.

9.5 Non-participation et remboursement

- Si un participant ne peut plus participer à l'événement après la validation de son inscription, aucun remboursement des frais de participation ne sera effectué. La souscription d'une assurance annulation de voyage est recommandée.

9.6 Accès au site du salon

- Aucun accès au Parc Expo Offenburg n'est possible sans engagement valide.

10. Déroulement du programme

10.1 Vendredi 09 juillet 2027

- Arrivée des cavaliers et meneurs du rallye en étoile
- Remise des justificatifs d'itinéraire
- Contrôle vétérinaire et vérification de l'équipement
- Arrivée au plus tard à 19h00

10.2 Samedi 10 juillet 2027

- Dernière possibilité d'arrivée
- Arrivée au plus tard à 11h00
- Remise des justificatifs d'itinéraire
- Contrôle vétérinaire et vérification de l'équipement
- Cérémonie d'honneur des participants le samedi après-midi
- Départ au plus tôt à 18h00, au plus tard à 20h00

10.3 Dimanche 11 juillet 2027

- Journée de départ, départ au plus tard à 17h00

11. Informations complémentaires

11.1 Météo
- L'événement aura lieu quelle que soit la météo.

11.2 Nombre de participants
- Le nombre de participants est limité. Une inscription précoce est fortement recommandée.

11.3 Exercice et sorties
- Les chevaux peuvent être détendus/exercés en dehors des heures d'ouverture du salon sur les zones prévues à cet effet.

11.4 GALA-Shows
- Les participants au rallye en étoile ont la possibilité d'acheter des billets à tarif réduit pour les GALA-Shows. De plus amples informations vous seront transmises après l'inscription et la clôture des engagements.

12. Contact

12.1 E-mail
- Engagements par e-mail à : eurocheval@messe-offenburg.de

Nous nous réjouissons de votre participation et vous souhaitons dès aujourd'hui d'excellents préparatifs ainsi qu'une randonnée équestre riche en découvertes et réussi vers l'eurocheval 2027 !

euro cheval

SHOWTIME!

Chevaux, salon,émotions.

9 au 11 juillet 2027